

sion étant complète, il songea au retour.

Une autre mésaventure l'attendait au pays. Il n'avait pas mis le pied dans son île natale, qu'on lui apprit la fuite de son fermier, quelques jours auparavant. Ce drôle, après avoir épuisée la terre confiée à ses soins par une culture sans assolement et sans engrais, n'avait trouvé rien de mieux à faire, en apprenant la prochaine arrivée du propriétaire, que de vendre secrètement tout ce qu'il put et de prendre la poudre d'escampette.

Le voilà donc bien avancé, notre ami Antoine, avec un patrimoine diminué, une terre épuisée et tout un matériel de culture disparu dans les poches d'un filou ! C'était bien la peine, ma foi, d'aller au-delà de la ligne quarante-cinq apprendre à nasiller une langue étrangère et à faire de la brigue !

L'ex-manufacturier fut donc obligé de recourir à une fâcheuse extrémité, qui est ordinairement l'indice du commencement de la décadence chez un cultivateur : il dut emprunter sur hypothèque.

C'était ouvrir la porte aux embarras d'argent et aux rentes à payer. Un emprunt en appelle un autre, jusqu'à ce qu'enfin les intérêts accumulés ne peuvent plus être soldés et que la terre passe au laminoir du shérif, pour en sortir... amincie de la belle façon.

Antoine n'arriva pas là de suite ; mais les choses allaient leur petit bonhomme de chemin dans cette direction, et rien n'était fait pour en enrayer la marche funeste.

Dix ans se passèrent de la sorte. Au lieu de travailler ferme et de chercher à améliorer sa culture, Antoine se laissait tout doucement entraîner vers la ruine complète. Insouciant comme un homme qui n'a pas à s'occuper de l'avenir, il passait une bonne partie de son temps en promenades avec des amis de l'Argentenay ou en ripailles dans ce joyeux coin de l'île d'Orléans.

Et, comme si cette manière de vivre n'écornait pas encore assez vite son avoir, maître Antoine, dont le caractère s'aggravait de jour en jour, se fit recevoir huissier et se jeta à corps perdu dans la chicane, Normand comme ses ancêtres, il se prit à adorer Thémis et à chérir les procès. Jamais on ne vit plaideur plus endiablé—et pourtant

Dieu sait s'il s'en trouve de formidables dans nos campagnes avoisinant Québec ! Il plaidait pour tout, pour tous et à cause de tout. Une barrière restée ouverte, une clôture à laquelle il manquait une perche, un chien qui lui aboyait aux mollets, un ruisseau dont un des méandres envahissait sa terre... tout était pour lui matière à procès. La fabrique de la paroisse, le conseil municipal, les commissaires d'école, les inspecteurs de voirie, le gardien d'enclos lui-même n'avaient qu'à se bien tenir et à marcher droit, car Antoine les guettait, et au moindre écart, vlan ! le papier timbré leur arrivait sous larges enveloppes.

Les avocats de Québec étaient dans la jubilation et ne parlaient de rien moins que de faire une souscription entre eux pour présenter à Antoine Bouet un témoignage non équivoque de leur estime.

Ce n'était pas tout. A force de manipuler les assignations, les brefs de saisies et autres belles choses écrites sur papier timbré, d'huissier, Antoine était passé jurisconsulte. On le consultait comme un oracle, et il ne manquait jamais d'envenimer les questions les plus simples, de manière à en faire surgir de bons gros procès. Beau parleur, habile et finaud, rien ne lui était plus aisé que de circonvenir les crédules habitants de son entourage et de se faire passer à leurs yeux pour un homme de grande capacité.

Disons enfin, pour terminer cette courte biographie, que le digne huissier ne se possédait pas de satisfaction, lorsqu'il avait quelque *ordre* à porter ou quelque saisie à faire. Mais la joie, chez lui, se traduisait d'une drôle de façon. Elle était toute intérieure et nullement sur la figure ou dans les manières. Ce qui faisait que jamais maître Antoine n'avait la mine plus lugubre et la parole moins encourageante que dans ces circonstances-là.

Quand on le voyait passer tout gourmé dans sa grande redingote rapée, la physionomie vent debout et fredonnant quelque plainte larmoyante, on pouvait se dire à coup sûr : "Antoine a quelque grosse saisie à faire aujourd'hui, car il a pris sa figure des dimanches."

Au reste, le terrible huissier n'en avait guère d'autre à cette époque. Soit que ses implacables fonctions eussent